

*Décision du Président de la Communauté d'agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

**ADMINISTRATION GENERALE ET MOYENS**  
**MOYENS GENERAUX**

**FOURNITURE DE 40 HYGIAPHONES PORTATIFS DE COMPTOIR DANS LE CADRE DE  
L'EPIDEMIE COVID - ATTRIBUTION ET SIGNATURE D'UN MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

Considérant les mesures gouvernementales prises dans le cadre de l'épidémie du coronavirus,

Considérant la nécessité d'installer 40 hygiaphones portatifs de comptoir pour protéger les personnes,

Considérant que ce besoin a fait l'objet d'une consultation en application de l'article R 2123-1 du Code de la Commande Publique, et qu'après analyse des offres, la proposition de la SARL TEDD, ayant son siège social à Béthune (62400), 598 avenue de Bruay, apparaît économiquement la plus avantageuse pour un montant de 5 160 € HT, |

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 12 janvier, 22 mars, 13 décembre 2017, 14 février 2018, 3 avril, 26 juin et 13 novembre 2019 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

**Le Président,**

**DECIDE** d'attribuer un marché ayant pour objet la fourniture de 40 hygiaphones portatifs de comptoir dans le cadre de l'épidémie COVID, avec la SARL TEDD, ayant son siège social à Béthune (62400), 598 avenue de Bruay, et de le signer pour un montant total de 5 160 € HT.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la collectivité.

Fait à Béthune, le 07 mai 2020

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : 07 mai 2020  
Et de la publication le : 07 mai 2020  
Le Président,  
Certifié signé

Le Président,  
Certifié signé

**WACHEUX Alain**

**WACHEUX Alain**